

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Le Père Rutten. — III L'Idéal. — IV M. l'abbé Hercule Marsolais. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Société d'une Messe. — VII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 juin

Dans quelques églises, messe et vêpres chantées du titulaire (avec solennité du Sacré-Coeur de Jésus remise au 20).

Presque partout :

Messe du SACRE-COEUR DE JESUS, double de 1e cl.; mém. du 3e dim. après la Pent.; préf. de la Croix; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. de saint Basile le Grand et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 juin

Dans quelques églises qui ont fait le 13, la solennité du titulaire, on fait aujourd'hui la solennité du Sacré-Coeur de Jésus.

Diocèse de Montréal. — Du 14 juin, saint Basile le Grand; du 21, saint Louis de Gonzague (S. Aloysius).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 22 juin, saint Paulin; du 25, saint Prosper.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 27 juin, N.-D.-du-Perpétuel-Secours (Rédemptoristes).

Diocèse de Nicolet. — Du 20 juin, saint Silvère; du 25, saint Guillaume; du 26, saint Daniel.

Diocèse de Valleyfield. — Du 21 juin, saint Louis de Gonzague.

Diocèse de Joliette. — Du 19 juin, sainte Julienne (1).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 5 juin, saint Boniface (Bois-Francis).
 J. S.

(1) Lorsqu'une église est détruite par un incendie, de manière à ne pouvoir plus servir au culte, elle perd son titulaire, qu'on ne mentionne pas dans l'oraison *A cunctis*, dite sur la paroisse, non plus que dans l'oraison du suffrage. On ne peut réciter l'office du titulaire qui n'existe plus.

LE PÈRE RUTTEN



A noble Belgique et son héroïque cardinal, Mgr Mercier, nous envoient un délégué. Le Père Rutten, le célèbre dominicain apôtre des oeuvres sociales belges, nous est arrivé à Montréal, au soir du 25 mai. Au nom de son pays et de son vénéré primat, il vient chez nous parler des désolations qu'a causées l'horrible invasion et aussi tendre la main pour les oeuvres sociales chrétiennes de Belgique, si menacées dans leurs forces vives, dont il est depuis quinze ans l'un des défenseurs les plus éloquents et les plus écoutés. Le Révérend Père se propose, avec l'agrément de nos évêques, de faire au Canada une tournée de conférences qui lui seront, nous l'espérons, profitables.

Nous n'hésitons pas à l'écrire cependant, nous avons déjà beaucoup donné, pour le fonds patriotique, pour le fonds français, pour le fonds belge. Nous donnons en plus le sang de nos frères qui sont au front. Le distingué délégué du cardinal de Malines, qui est l'hôte de Mgr l'archevêque de Montréal, et qui occupe précisément à l'archevêché — coïncidence qui ne manque pas d'intérêt — les chambres de M. le chanoine Sylvestre, actuellement dans les tranchées, la-bas, en est lui-même déjà convaincu. Il nous le disait hier avec émotion : " Vous avez déjà tant fait !... " Mais quand nous réfléchissons à ce qui se passe aux pays éprouvés, nous sentons bien que nous ne pourrions jamais trop faire. Affirmons-le donc hautement, il convient, il faut que le Père Rutten soit reçu au Canada avec cordialité et, dans la mesure du possible, avec la plus grande générosité.

Jamais cause ne fut plus belle que celle que le Révérend Père vient défendre parmi nous ; nous le savons tous, qu'est-il besoin d'insister ? On verra du reste, en lisant la très belle let-

tre que le cardinal Mercier a confiée à son envoyé pour nos évêques, et que nous publions à la fin de cet article, ce qu'il faut penser des préoccupations, si légitimées hélas ! dans les circonstances, de l'éminent archevêque de Malines et de ceux qui avec lui se demandent ce que deviendront, après la guerre, les oeuvres éducationnelles et sociales naguère si prospères sur le sol de la catholique Belgique.

Et, cette cause, quel apôtre fut jamais plus digne de la plaider que le jeune fils de saint Dominique qui a déjà tant et si bien travaillé pour elle à Gand d'abord et dans tout le pays belge ensuite ? On sait, en effet, que le Père Rutten est l'un de ces hommes à qui Dieu semble faire, dans une circonstance donnée, une vocation toute spéciale. Depuis quinze ans — et il en a à peine quarante — c'est-à-dire depuis sa sortie du noviciat, il s'est entièrement consacré aux oeuvres sociales chrétiennes de Belgique. Il est docteur en sciences sociales et directeur, depuis 1901, croyons-nous, du secrétariat-général des unions professionnelles chrétiennes belges. Avant de proposer des réformes, d'élaborer des programmes, de faire des conférences et de grouper des ouvriers, il a voulu connaître lui-même la vie de l'ouvrier, ses risques et ses besoins. “ Il endossa, nous racontait naguère le directeur du *Devoir* (1er août 1914), la rude casaque du piocheur de houille, il descendit dans le puits sombre et fétide, et, pendant de longs mois, il y vécut la vie du travailleur le plus mal loti de son pays. Il mangea à la gamelle du mineur, il partagea sa misère, il courut ses dangers, et, surtout, il écouta sa plainte. . . Au sortir de la mine du bassin houiller du Baurinage, il était prêt. ” — “ Homme d'action avant tout, écrivait encore M. Bourassa, comme la plupart de ses compatriotes, mais avec une flamme d'idéal qui manque à plusieurs, le Père Rutten ne perdit pas son temps en lamentations, en homélies et en objurgations. Sans doute, il reprit la blanche robe du frère prêcheur ; mais elle resta pour lui ce

qu'avait été la blouse du mineur : une livrée de travail, de dévouement et d'abnégation. " Il est difficile, en quelques lignes, de mieux camper un apôtre dans son milieu et dans sa fonction. Ajoutons simplement que depuis 1901 — depuis le congrès de Bruges où il apparut pour la première fois devant le grand public — le Père Rutten, tous les ans, a présenté aux divers congrès ces lumineux rapports du secrétariat général des unions professionnelles chrétiennes de Belgique, qui lui ont valu, avec une influence considérable sur les ouvriers de son pays, une réputation quasi mondiale.

Et s'il était besoin, pour compléter cette esquisse trop rapide, d'emprunter au Père Rutten lui-même un exposé en raccourci de sa doctrine et de sa méthode, nous n'aurions qu'à citer, d'une conférence qu'il prononçait à Paris, devant la jeunesse catholique, le 6 février 1907, ces paroles si simples, mais si pleines de sens : " Permettez-moi, avant de vous exposer les progrès incessants de la ligue antisocialiste gantoise, d'attirer votre attention sur la méthode employée pour la constituer. Pas de protestations bruyantes contre les procédés des adversaires, pas d'annonces tapageuses ni d'exposé de plans grandioses dans la presse, pas d'assemblées brillantes d'où l'on retourne les oreilles remplies de phrases harmonieuses et la tête vide de résolutions pratiques, mais de petites réunions intimes d'ouvriers qu'on imprègne petit à petit de principes solides et de connaissances pratiques, qu'on initie patiemment à l'art de la parole publique, auxquels on fait comprendre que l'oeuvre sera demain ce qu'ils voudront qu'elle soit, et qui sortent de ces réunions transformés en apôtres ardents, conscients de la mission et de la responsabilité qu'ils assument. Nous avons pensé que le meilleur moyen de rectifier les idées des autres, c'était de fonder des oeuvres prouvant par des faits et des avantages palpables que nos idées à nous sont les meilleures ; et ces oeuvres nous les avons commencées, comme le Christ entreprit la sienne

ne,
C
mili
cier
voy
Can

A ne

géné
reco
notr
com
repo
penf
ressu
lieu
arri
pour

rété
sont
mili
res

les]
tout
indij
eupe
la B
veni
l'org
prof
asso
sout

ne, avec un petit noyau d'hommes résolus et intrépides. ”

Cet apôtre d'ailleurs et l'oeuvre pour laquelle il vient au milieu de nous, voici comment Son Eminence le cardinal Mercier en parle dans la lettre par laquelle il accrédite son envoyé auprès de Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada, et que nous donnons *in-extenso*.

Malines, 15 mars 1915.

A nos frères bien-aimés du Canada,

Vos âmes compatissantes connaissent nos malheurs et les ont généreusement secourus. Le besoin le plus impérieux de nos coeurs reconnaissants était de vous envoyer un ami qui pût vous dire ce que notre isolement matériel ne nous permet pas de vous exprimer comme nous le voudrions, à savoir que la pensée du peuple belge se reporte souvent vers vous pour vous bénir et pour appeler sur votre peuple, si fécond dans ses initiatives et si grand dans son désintéressement, des grâces de choix de la bonté divine. Or, voici qu'au lieu de vous adresser un délégué pour vous dire “ merci ”, il vous arrive avec la mission de vous tendre encore la main. Vos largesses pour vos frères souffrants sont notre unique excuse.

Notre territoire envahi a vu son industrie et son commerce arrêtés; le chômage a tari la petite épargne; les classes possédantes sont, en partie, loin du sol natal, et celles qui sont demeurées au milieu de nous sont elles-mêmes dénuées de leurs revenus ordinaires et, en fait, aussi pauvres que les plus pauvres.

Certes, les nations amies de la nôtre, la Hollande, l'Angleterre, les Etats-Unis surtout pourvoient avec une générosité au-dessus de tout éloge au ravitaillement de notre peuple; mais, à côté de notre indigence matérielle et, en vérité, au-dessus d'elle, une autre préoccupation, d'ordre moral et religieux, nous étreint. Ce qui a donné à la Belgique sa stabilité dans le passé, ce qui nous fait envisager l'avenir avec une confiance courageuse et sereine quand même, c'est l'organisation de ses institutions libres — écoles, ouvriers, ateliers professionnels, patronages pour jeunes gens et pour jeunes filles, associations ouvrières, syndicats pénétrés de vie catholique — que soutenait la charité privée plus vivement encore que les pouvoirs

publics. La détresse générale du pays menace le développement sinon l'existence de toutes ces oeuvres.

Le R. Père Rutten, de l'ordre de Saint-Dominique, l'apôtre universellement connu et aimé de la classe ouvrière, a consacré l'apostolat de sa vie au relèvement économique et moral des travailleurs, et la Belgique catholique lui est redevable, pour une très large part, d'une organisation syndicale qui constitue une des meilleures réserves de notre avenir national. Si vous voulez bien l'accueillir comme notre délégué, il aura l'honneur de plaider devant vous la cause des unions professionnelles chrétiennes de Belgique, et il aura aussi une parole, qui sortira de son coeur d'apôtre, pour les écoles libres de notre chère patrie.

Dans l'impossibilité où je me trouve, bien à regret, d'aller moi-même vous dire et ma gratitude et nos espérances, je vous recommande " par les entrailles de la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ " mon interprète, et par son obligeante entremise je vous prie d'agréer, chers collègues du Sacré-Collège et de l'Épiscopat, chers frères de l'Église du Canada, les assurances de mon religieux dévouement.

† D. J. card. MERCIER,

Arch. de Malines.

L'IDEAL



N dit souvent que l'idéal avec son cortège de bons desirs et de beaux projets ne suffit pas dans la vie. Et sans doute, il ne suffit pas. Qui le conteste ? Mais il est nécessaire et c'est ce que l'on oublie trop de nos jours. Il ne suffit pas d'avoir des canons, mais il faut les charger si l'on veut qu'ils partent. De même, pour que l'âme fasse un jour feu de toute pièce contre le mal, il faut la charger d'idéal. Pour être un jour des hommes d'action, soyez d'abord comme le prophète des hommes de désir et par conséquent des hommes d'idéal. On vous appellera peut-être rêveurs... Gardez-vous bien

de protester ou d'en rougir; car s'il y a des rêves mauvais ou dangereux, il en est qui sont virils et féconds. Le rêveur qui n'est que cela est un doux égoïste qui se cherche lui-même dans le vol nonchalant de sa pensée. Mais celui qui puise dans sa contemplation l'amour du sacrifice, celui-là est un homme, l'homme parfait, et le rêve qu'il porte dans son âme est la source intarissable de nobles actions.

L'homme n'accomplit jamais qu'une partie du bien qu'il a rêvé à vingt ans, mais s'il n'a rien rêvé, s'il ne s'est jamais enthousiasmé pour une noble cause, oh! alors *scribe hunc virum sterilem* — écrivez que cet homme est stérile!

Au contraire, s'il frémit à tous les souffles d'en-haut, s'il s'exalte au récit des prouesses de ses pères, si des larmes silencieuses mouillent les pages qui lui racontent les hauts faits des martyrs ou des missionnaires, des paladins ou des croisés, des conquérants ou des explorateurs, s'il se promet de marcher sur les mêmes épines et dans la même lumière, si en voyant l'oiseau qui traverse l'espace il souffre et gémit de n'avoir pas des ailes comme lui, des ailes pour aller porter au loin le verbe libérateur, ah! messieurs, saluez sa jeunesse, car il y a en elle l'étoffe d'un héros.

Ils sont parfois bien naïfs ces rêves d'enfants ou de jeunes gens, poèmes ingénus qui disent des épopées en espérance; ils ne tiennent compte ni des temps, ni de l'espace, ni des autres conditions prosaïques de la vie si différentes des envolées de l'idéal. Mais qu'importe! Ils sont souvent étrangement féconds. Un jour vient où ils se précisent, tombent des hauteurs de l'abstraction et s'encadrent harmonieusement dans la réalité qu'ils embellissent.

“ Je veux être premier ministre! ” s'écrie un petit étudiant d'Oxford, en mangeant son pain à la fontaine. Et un jour, d'Israëli est premier ministre d'Angleterre. “ Je veux être missionnaire et martyr! ” s'écrie un petit pâtre des côteaux

de la Vendée. Et vingt-cinq ans plus tard, Théophane Vénard est missionnaire et martyr dans l'Annam. Errant sur le rivage de son pays, O'Connell croit entendre tous les sanglots de l'Irlande dans les mugissements de la mer : " Je veux sauver ma patrie ", s'écrie-t-il ! Et bientôt, le grand agitateur délivre l'Irlande. O puissance des nobles désirs et des beaux rêves ! ô fécondité de l'idéal !

Hélas ! il n'y a plus parmi nous de ces vigoureux rêveurs qui seront les meneurs de demain. La génération présente est lasse de vivre, sceptique et pessimiste. Un célèbre romancier le disait il y a quelques années " Il n'y a plus de flamme dans les yeux de notre génération ! "

Ah ! messieurs, s'il n'y a plus de flamme dans les yeux, c'est qu'ils ne fixent plus l'idéal qui les dilate, les illumine et les rend si beaux. Ne soyez pas de ces blasés, désabusés avant d'avoir connu l'espérance, vaincus avant l'action. De l'idéal, je vous en conjure, de l'idéal pour ensoleiller et féconder vos vingt ans ! Du rêve, jeunes gens, du rêve, de l'extase ! Rêvez les immolations de votre chair et de votre coeur ! Rêvez les triomphes de la vérité et de l'Eglise. !

Espérance et printemps de la patrie, ô jeunesse, vous avez dans vos coeurs la sève d'énergie et d'amour, source des abnégations rédemptrices. Soyez donc l'enthousiasme devant le devoir, l'indignation devant l'iniquité, la protestation contre l'indifférence et la veulerie universelle, si vous voulez être un jour l'action fière et libératrice et boire au calice de la victoire, chantez-vous à vous-même, comme disait le vieux Platon, les belles choses que vous vivrez plus tard, l'avenir entrevu dans la brume lumineuse des saints rêves. Dans tout soldat il doit y avoir un troubadour, une voix qui, à l'heure de la fatigue et du danger, fredonne gaiement le refrain de l'idéal.

Le Père COUBÉ.

M. L'ABBE HERCULE MARSOLAIS

LA tâche devient vraiment difficile de rendre à nos chers confrères qui partent pour le grand voyage l'hommage que nous leur devons. Les anciens et les jeunes s'en vont, si nombreux, et tous trop vite à notre gré ! Mais il nous faut nous incliner, Dieu seul est le juste juge. M. l'abbé Hercule Marsolais, curé de Saint-Vincent-de-Paul, qui vient de mourir (le 20 mai), si soudainement, dépassait à peine la cinquantaine et il ne comptait que vingt-huit ans de sacerdoce. D'une paroisse et d'une famille — les Marsolais de Saint-Alexis — qui, comme les Dugas de Saint-Jacques, dont nous avons à parler récemment, comptent de nombreux enfants, fils et filles, consacrés à Dieu dans la vie sacerdotale ou dans la vie religieuse, il trouva tout jeune et très naturellement la voie qu'il devait suivre. Il fut un écolier pieux, un professeur dévoué, un jeune prêtre sérieux, un curé tout à son devoir. Avec cela, il ne cessa jamais d'être un confrère aimable, serviable, aimé de tous et fidèle à tous. Esprit pondéré, cœur généreux, il paraissait surtout un homme bien équilibré, qui savait se donner joyeusement et sainement à toutes les tâches que Dieu lui confiait.

Nos curés sont ainsi le plus souvent. Nous avons eu l'occasion de le redire plus d'une fois depuis janvier dernier. Le regretté M. Marsolais est, en effet, le treizième des prêtres du diocèse de Montréal dont nous ayons à raconter la vie modeste et simple mais si utile et si bienfaisante. Elles se ressemblent beaucoup, sans doute, ces vies de bons prêtres. Et nous savons bien que nous nous répétons. Mais, c'est à leur honneur à tous ! Ils se ressemblent, nos confrères, parce qu'ils s'efforcent, tout humains et faillibles qu'ils sont, de ressembler à Notre-Seigneur.

Le curé de Saint-Vincent-de-Paul était bien de ceux-là. Il aimait sa vocation, son sacerdoce, les âmes, les oeuvres à lui confiées. Sans chercher jamais à rien faire d'extraordinaire, il tâchait de faire de son mieux ce qui lui incombait. Et Mgr l'archevêque, en faisant son éloge funèbre, l'autre matin (24 mai), dans l'église de Saint-Vincent, a précisément rendu hommage à son esprit d'obéissance, à son zèle, à sa régularité, et à son savoir-faire pratique.

Depuis quelques années, atteint dans ses forces vives par un mal qui ne pardonne pas, il était d'ordinaire moins joyeux et moins parlant qu'autrefois. On sentait je ne sais quelle tristesse latente envahir sa vie. Il souffrait sans doute plus qu'il ne le disait, et à son insu cela paraissait. Mais quel ami prévenant et hospitalier il était resté quand même ! Il y a quinze ans, alors qu'il était chapelain à l'Asile de la Providence, à Montréal, et qu'il assistait, en qualité de cérémoniaire, avec son ami et confrère, M. l'abbé Perron, aux réunions du Concile de Montréal, qui eût pensé que si tôt les travaux du ministère et les soucis de l'administration curiale auraient raison de cette nature jeune, forte, expansive même, et où le rire le plus franc mettait une note de gaieté si saine ? Mais c'est un fait qu'il s'usa vite.

Né à Saint-Alexis (3 septembre 1862), l'abbé Marsolais avait étudié à l'Assomption et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1886. Il enseigna cinq ans au collège où il avait étudié (1886-1891), fut vicaire à Lachine deux ans (1891-1892), puis devint aumônier à l'Asile de la Providence pour six ans (1892-1898). En 1898, il était nommé curé à Chersey et y passait deux ans (1898-1900). De là, il alla à Sainte-Sophie (1900-1905), puis à l'Acadie (1905-1913), et enfin à Saint-Vincent-de-Paul (1913-1915), où il succédait au toujours regretté M. Timothée Kavanagh.

La succession de M. Kavanagh, qui a laissé à Saint-Vincent

le
un
pe
tio
les
rer
de
à l
me
adi
l'A
ser
che
me
sar
tio
sit
l'en
Sai
ava
mo
égl
Vir
I
per
ce
ten
abs
pou
pou
ceu
S
pré

le souvenir d'un saint prêtre et d'un curé modèle, n'était pas un poste facile à occuper. L'excellent M. Marsolais n'avait peut-être pas de ces qualités brillantes qui retiennent l'attention des foules ; il avait mieux, il était solide et pieux. Il aimait les âmes, se préoccupant de faciliter à tous les moyens de bien remplir leurs devoirs de chrétiens, et de cela, jusqu'en ces tous derniers temps, il donna des preuves dont on garde le souvenir à l'archevêché. Il ne se désintéressait pas non plus des légitimes avantages d'ordre temporel qu'il pouvait assurer à ses administrés. On n'a pas sans doute oublié, à Sainte-Sophie et à l'Acadie, comment son esprit de modération, son calme et son sens pratique aplanirent les difficultés et réglèrent bien des choses, sans beaucoup de bruit, à la satisfaction de tous. De même, à Saint-Vincent, sans qu'il y parût presque, il fit du bien, sans éclat, d'une façon continue. Il s'efforça de garder les traditions de piété et de prudence de son prédécesseur, et il y réussit pleinement. On a bien vu, au matin de ses funérailles, par l'empressement et le recueillement de tous, que les gens de Saint-Vincent-de-Paul l'ont estimé et apprécié, comme ils avaient fait pour M. Kavanagh, l'ancien curé. Leurs restes mortels voisinent maintenant, dans la crypte, sous la belle église. Dans leurs souvenirs pieux, les paroissiens de Saint-Vincent aimeront à unir leurs deux noms !

La mort hélas ! est venue bien vite, bien soudainement, frapper à la porte de M. le curé Marsolais. Nous avons la confiance qu'elle le trouva prêt. Nous croyons même savoir qu'il l'attendait. On eut tout juste le temps de lui donner une dernière absolution, de lui administrer une onction. Ce fut un deuil réel pour ses paroissiens, pour ses amis, pour sa si chrétienne famille, pour son frère prêtre, pour ses soeurs religieuses, et pour tous ceux enfin, si nombreux, qui le connaissaient et l'aimaient.

Ses funérailles ont été très imposantes. Mgr l'archevêque présidait, assisté de MM. les curés Lamarche, Comtois et Forest,

confrères du défunt. Le provincial des Viateurs, le Père Foucher, assisté de M. l'abbé Foucher et de M. l'abbé Marsolais—tous cousins du regretté curé—chanta le service. La vaste église de Saint-Vincent était remplie. On remarquait beaucoup de religieux et de religieuses. Au choeur, plus de cent cinquante prêtres avaient pris place, parmi lesquels, sur des sièges d'honneur, Mgr Forbes, Mgr Charlebois, Mgr Dugas, Mgr Martin et Mgr Dubuc.

Mgr l'archevêque parla avec émotion du cher curé défunt. Il raconta sa carrière, dit ses qualités et ses mérites, comme toujours, avec une grande aisance et un tact délicat. Il termina en demandant au vaste auditoire qui l'écoutait de prier Dieu, en cette semaine de l'Esprit-Saint, d'envoyer à son Eglise de saints prêtres capables d'édifier par leur exemple autant que par leur parole. — E.-J. A.

COURTES REPONSES

A DIVERSES CONSULTATIONS

INDULGENCE DES QUARANTE-HEURES

Les personnes qui vivent dans une communauté mais peuvent en sortir librement, peuvent-elles communier dans la chapelle de la communauté et aller gagner l'indulgence des Quarante-Heures à l'église paroissiale ?

Oui. Quand l'exercice des Quarante-Heures a lieu dans une chapelle, c'est dans cette chapelle qu'il faut faire la visite requise pour l'indulgence plénière, car cette indulgence a été accordée dans le but d'encourager les fidèles à visiter le Saint-

Sacrement solennellement exposé. Peu importe si cette chapelle est publique ou non, pour cette indulgence accordée à la visite et à l'exposition indépendamment de la nature du local. Mais le lieu où l'on peut communier n'est pas désigné spécialement et par suite est indifférent pour le gain de l'indulgence. On peut donc communier dans une chapelle de communauté à l'occasion des Quarante-Heures qui ont lieu dans une église voisine, et vice versa, pourvu qu'on fasse la visite là où le Saint-Sacrement est exposé.

On sait que cette visite au Saint-Sacrement exposé fait gagner une indulgence plénière, une seule fois, pendant les trois (ou quatre) jours que dure l'exposition, si l'on (se confesse et) communie, ou une indulgence partielle de 10 ans et 10 quarantaines, si l'on ne communie pas, et cela chaque fois qu'on répète la visite avec les prières aux intentions du Souverain-Pontife.

BREVIAIRE ET ORDO DES OFFICES CHANTES

Le jour de l'Ascension, notre *Ordo* des offices chantés indiquait aux II vêpres, le *V. Ascendit*, tandis que le bréviaire de Mame, comme l'ancien et les livres de chant tant anciens que nouveaux, donnaient tous le *V. Dominus*. D'où vient donc cette erreur ?

Avant de rechercher la cause de cette erreur, ce qui n'est pas toujours facile et par contre souvent inutile, il vaut mieux rechercher où est l'erreur. On suppose sans doute que c'est l'*ordo* des offices chantés qui est erroné, vu que les livres de chant nouveaux sont conformes aux anciens, indice qu'il n'y a pas eu de changement officiel sur ce point. D'ailleurs, le nouveau bréviaire de Mame, édition officielle et définitive, et de plus, postérieure aux livres de chant, donne le même *V. Dominus*. Il faut avouer que la présomption en faveur des livres liturgiques nouveaux est très forte et que bien peu se sentiront portés à s'abstenir de juger, ou à poursuivre plus

loin leurs recherches. Et cependant, il faut bien le dire, c'est l'*ordo* des offices chantés qui est exact, tandis que les éditions de chant grégorien et le bréviaire sont fautifs. Une assertion aussi étonnante doit être prouvée.

A la suite de la première réforme du bréviaire (bulle *Divino afflatu* du 1 novembre 1910, *Ami du clergé*, 1912, vol. 34, p. 33), qui devait venir en force au 1 janvier 1913, la Congrégation des Rites dut dresser une liste des changements à opérer au bréviaire et au missel, et que les éditeurs pontificaux devaient ajouter aux exemplaires non vendus des bréviaires et des missels (1). On ne trouve dans ces *Mutationes* du 23 janvier 1912, qu'une indication qui se rapporte à l'Ascension. C'est le cas où il faut faire mémoire de l'octave par l'antienne et le V. des I vêpres, parce qu'on doit faire le lendemain, l'office *infra Octavam*. Ce changement a été introduit dans les bréviaires comme dans les livres de chant récents. Cependant la Congrégation se décida bientôt à introduire dans le texte même des bréviaires et des missels les changements nécessités par cette réforme. Elle publia, à cette fin, un volume in-8o à l'adresse des éditeurs pontificaux. Il porte le titre suivant : *MUTATIONES in Brevario et Missali Romano ad normam Const. Apostolicae Divino afflatu et S. R. C. recentium decretorum, Pars I in Brevario* (2). Dans 145 pages, il contient tous les changements à faire aux rubriques du bréviaire ainsi qu'au texte même et descend jusque dans les détails les plus minutieux d'orthographe et de typographie. Ce volume fut

(1) On trouve ces changements dans l'*Ami du clergé*, 1912 (vol. 34), p. 176.

(2) La seconde partie de ces *Mutationes*, pars II in Missali, ne sera pas publiée par suite de l'édition nouvelle du Missel que prépare la Congrégation, en harmonie avec l'édition du bréviaire, parue en 1914.

approuvé par la Congrégation le 11 juin 1913. Dès lors les éditeurs de bréviaire devaient en tenir compte pour leur édition de 1914. C'est ce qu'ils ont fait. Toutefois ce changement a passé inaperçu chez le liturgiste des imprimeries de Mame et de Desclée, et par suite dans les livres de chant de Desclée. Je ne doute pas que l'erreur n'ait été déjà signalée et qu'elle n'ait été corrigée dans l'édition de grand format, ainsi que dans la réédition du format moyen, mais la première édition de 1914, chez ces deux libraires, a été erronée sur ce point, ainsi que les livres de chant tant en latin qu'en français.

Le changement du *V.* des II vêpres de la fête a une conséquence dans l'office du dimanche *infr. Oct.* A laudes de l'office du dimanche, on dira à l'avenir le *V. Ascendit* au lieu de *Dominus* et à la mémoire de l'octave, le *V. Dominus* au lieu de *Ascendit*. Ces changements ont été également indiqués dans les *Variationes* de 1914.

Pour faciliter la correction des bréviaires fautifs, on peut suivre le tableau suivant :

1o Fête de l'Ascension

I vêpres, *V. Ascendit*; laudes, *V. Dominus*; II vêpres, *V. Ascendit* (au lieu de *Dominus*).

2o Dim. dans l'Oct. de l'Ascension

I vêpres, (samedi après-midi), *V. Dominus*; laudes, *V. Ascendit* (au lieu de *Dominus*) ; II vêpres, *V. Dominus*.

3o Mém. de l'Oct. de l'Ascension

I vêpres (samedi après-midi), *V. Ascendit*; laudes, *V. Dominus* (non *Ascendit*) ; II vêpres, *V. Ascendit*, comme à la fête elle-même.

Dans ce tableau, aux endroits où il y a eu changement, l'ancien *V.* est indiqué entre parenthèses; il n'y a pas eu de changement dans les autres endroits.

Il faut faire également ces changements dans les nouveaux livres de chant :

A la p. 749, aux II vêpres de l'Ascension, il faut chanter le *V. Ascendit* des I vêpres (p. 740) au lieu du *V. Dominus*. A la page 750, à l'antienne *Cum venerit* des I vêpres, il faut indiquer le *V. Dominus* avant l'antienne, à la place de *Ascendit* et le *V. Ascendit* après l'antienne, à la place de *Dominus*.

Comme on le voit ce n'est pas l'*ordo* des offices chantés (non plus que l'*ordo* latin) qui est fautif, mais bien certaines éditions de bréviaire.

J. S.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 29 mai 1915.

M. le chanoine Jean-Baptiste Guy, ancien curé du diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé le 27 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|-----------|----------|------------------------------|
| Lundi, | 14 Juin. | — Boucherville. |
| Mercredi, | 16 " | — Saint-Jacques-le-Mineur. |
| Vendredi, | 18 " | — Notre-Dame-du-Bon-Conseil. |
| Dimanche, | 20 " | — Saint-Lambert. |